



RAPPORT D'ACTIVITÉS – Saison 2021/2022

COMMISSION DE DISCIPLINE

Membres :

**Mme Anne-Marie DEMAY
Mrs Jean-Luc GABILLARD, Jean BERGE, Michel HERMAN, Patrick
MOUSSONNE, Marc LECOEUR, Gérard PERCHAUD**

Après 2 saisons perturbées par la crise sanitaire, le football et le sport en général, ont repris leurs droits pour la saison 2021/2022.

Malheureusement, la commission de discipline s'est trop souvent réunie pour des faits d'incivilités et de violences. Pas moins de 10 dossiers en instruction pour cette saison, avec des sanctions lourdes parfois allant de 20 matchs jusqu'à 2 ans en vétérans, des violences et incivilités aussi entre dirigeants et spectateurs en - 18 ans.

La commission de discipline s'est réunie 44 fois.

La commission, par des sanctions, ne peut être seule face à des violences sur les terrains.

3075 dossiers traités dont 10 dossiers mis en instruction dont 1 pour les vétérans, 1 pour les -18, 12 auditions au total.

Sur 3387 matchs joués : 101 incidents dont :

66,3 % de violences verbales, soit :

- 59,40 % de propos grossier et injurieux
- 6,9% de menace et intimidation.

29,7 % de violences physiques, soit :

- 26 % de coup/brutalité
- 2 % de bagarre et échauffourée
- 1 % de tentatives de coup

4 % d'incivilités :

- 1% de jet de projectiles
- 2 % de crachat
- 1 % geste et comportement obscène

Sur un nombre total de 101 incidents

- 89 % pour les catégories > à 18 ans
- 2 % pour la catégorie 17 – 18 ans
- 5 % pour la catégorie 15 – 16 ans
- 5 % pour la catégorie 13 – 14 ans

Le Président de la Commission
Jean-Luc GABILLARD